

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Trésor des Amadis](#)[Collection 1582 - Trésor des Amadis - Jean Hugueta](#)[Item 1582 - Jean Hugueta](#)[n - Trésor des Amadis T. 1 - BM Lyon](#)[Fichier 1582 - Jean Hugueta](#)[n - Trésor des Amadis T. 1 - BM Lyon](#)

1582 - Jean Hugueta - Trésor des Amadis T. 1 - BM Lyon

Auteurs : Montalvo, Garci Rodríguez

Et tout homme, Dame & damoiselle qui le portera, le pourra venter d'être aimé & désiré d'un chacun : mais ie vous advise bien que vous ayez maintenant à le porter, car le temps viendra que vous en aurez un grand besoin. Le dieu que maintenant ie vous requiers est celui que l'ay demandé au Roy, que vostre plaisir soit venir de liurer mon mary & mon autre fils qui sont transformez en lions : car autre que vous ne le peut faire : & vous prie en outre d'aider au Roy mon pere à s'acquies le Royaume de Numidie, qui luy appartient de droit par la mort de son frere, & mener quant & vous vos compagnons : car il m'a adussy d'indire le vous dire, & pourant ie supplie le Roy vous donner congé, & mon pere luy demourera à jamais obligé.

Pitié de Serejon, à l'endroit des Numidiens.

AV CHAP. XXIX.

Vertueux Numidiens, reconnoissez ie vous pitié vostre faute, d'avoir prins les armes contre vostre naturel Seigneur, en faveur de celui qui tyrannise son Royaume.

Exergue d'une damoiselle, de la part de l'Empereur Charles.

Informations sur cette page

Genre Exemple

Mentions légales Image(s) : numelyo.bm-lyon.fr

Langue Français

Source Lyon (Fr), Part-Dieu, Silo ancien, 800493 - T. 01

Format (largeur x format) 8°

Couverture Lyon

Contributeur(s) Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

Éditeur Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales Image(s) : numelyo.bm-lyon.fr

Informations sur le fichier

Nom original : 1581 Tresor des Amadis Hugueta Page_817.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.27 Mo

Dimensions : 804 x 1280 px

Fichier créé par [Anne Réach-Ngô](#) Fichier créé le 03/12/2016 Dernière modification le 05/02/2024